



- **Je me déplace avec difficulté et ne me sens pas en sécurité dans mon logement. Existe-t-il des aides techniques ?**

L'adaptation du cadre de vie est importante pour vivre en sécurité et conserver son autonomie.

Cela peut consister en :

- L'adaptation du logement par :
 - la réalisation de travaux : installation d'une douche à l'italienne, de WC surélevés, de nez de marches antidérapants, de revêtements de sol antidérapants, d'un chemin lumineux, de volets roulants automatisés,
 - la réinstallation de certains éléments du mobilier,
 - la révision des éclairages,
 - l'installation de barres d'appui
 - ...
- La mise en place d'une télé alarme

L'Equipe d'Appui en Adaptation réadaptation est compétente pour toutes les questions relatives à l'adaptation du cadre de vie.

La plateforme PASS âge vous renseigne sur les réponses et offres existantes. Elle vous conseille dans vos démarches et la constitution de dossiers.

Pour en savoir plus sur les aides techniques, consulter la rubrique « Adapter votre cadre de vie ».